

## 23, 24 ET 25 JANVIER JE VOTE CGT

Contrairement à la croyance populaire, la CGT signe aussi des accords quand ils bénéficient aux salariés, comme par exemple les accords "Travaux pénibles" en 2020 et 2022, la nouvelle convention d'entreprise en 2022, l'accord "Sénior" en 2022, les accord "Télétravail" en 2020 et 2022, l'accord "Egalité professionnelle" en 2022...

Sur 16 accords négociés, la CGT en a signé 8, la CFDT, la CFE-CGC et l'UNSA 15. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la CGT est le seul syndicat progressiste qui défend vraiment les intérêts des salariés.

## REDÉCOUVREZ COMMENT LA CGT A DÉFENDU VOS INTÉRÊTS PENDANT LA PRÉCÉDENTE MANDATURE (2019-2023)

### Accord compétitivité

La CGT a été la seule organisation syndicale à refuser l'accord "compétitivité", qui discriminait les salariés travaillant en équipe en leur empêchant d'accéder à la cantine. La grève qui a suivi, soutenue par la CGT, a permis de conserver ces acquis sociaux.

Cette bataille a montré l'importance du rapport de force et la différence entre les syndicats réformistes (CFDT, CFE-CGC, UNSA) qui acceptent toutes les propositions de la direction en cherchant de petits aménagements et le syndicat progressiste (CGT) qui est capable de s'opposer à des mesures fortement injustes en proposant des améliorations pour les conditions de travail de tous les salariés.

### Négociations salariales 2022

La CGT et l'UNSA ont été les seules organisations syndicales qui ont, conformément à leurs revendications, refusé de signer une politique salariale appauvrissant les salariés et ne permettant pas de doubler leur salaire sur une carrière hors inflation. Les autres syndicats ont aussi contesté les faibles augmentations mais ont fini par signer, en faisant le jeu de la direction.

### Heures d'information

La convention d'entreprise prévoit jusqu'à 4 heures d'information syndicale par an. Il n'y a que la CGT qui en organise.

Les autres organisations syndicales ne souhaitent pas y participer, ne sachant pas se justifier devant les salariés du site.

### Accords "Sortie de crise" et "Intéressement"

Tous les syndicats, sauf la CGT, ont validé les accords "Sortie de Crise" et "Intéressement" qui limitaient les intéressements et abondements de l'épargne salariale. Ils se sont donc retrouvés pieds et mains liés ensuite quand la conjoncture économique s'est améliorée.

La CGT, syndicat progressiste, ne signe un accord que s'il apporte un avantage pour les salariés, et reste cohérente dans son positionnement.

## – ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES –



## Programme CGT pour la mandature 2023-2027

- 1 Augmentations générales pour tous au moins au niveau de l'inflation constatée l'année précédente (IPCH 2022 : 7,1%)
- 2 Augmentations individuelles permettant de doubler son salaire sur une carrière
- 3 Pas de privatisation du restaurant d'entreprise
- 4 Limitation des régressions sociales introduites par la nouvelle Convention Collective
- 5 Ajustement de tous les salaires anormalement bas vis-à-vis des salaires d'embauche
- 6 Meilleure indemnisation des frais engendrés par les déplacements et transports domicile-travail
- 7 Retraite à taux plein à 60 ans à 40 annuités
- 8 Subventionnement du train à 70%, contre 50% actuellement
- 9 Financement sur facture des activités sportives
- 10 Augmentation de la part plateau pour limiter l'impact de l'inflation



Chaque vote compte à tous les niveaux, alors votez bien...

**Donc votez pour la CGT !**

# POUR DÉVELOPPER LE RÔLE DE CONSEIL ET D'INFORMATIONS ET LE RÔLE SOCIAL DU CSE POUR PORTER LES REVENDICATIONS DES SALARIÉS

# VOTEZ CGT

## Revendications

- Clause de **revalorisation automatique** dès que l'inflation courante dans l'année passée dépasse 2%
- Augmentations individuelles permettant au moins de doubler son salaire hors inflation sur toute une carrière (1,75% sur 40 ans)
- Budgets spécifiques pour **rattraper tous les salaires anormalement bas** vis-à-vis des salaires d'embauche
- Réduction du temps de travail à 32h hebdomadaire ou 200 jours par an, sans perte de salaire

## Culture & Sport

- Abonnement lecture aux enfants, chèque lire aux adolescents à la rentrée scolaire
- Subventionnement à hauteur de 150€ des associations culturelles
- Financement des associations sportives sur facture à hauteur de 150€

## Ecologie et environnement de travail

- Tendre vers une **autonomie énergétique** (végétalisation des bâtiments du comité et du restaurant afin de renforcer l'isolation ; pose de panneaux solaires et de chauffe-eau solaire au comité et au restaurant, plutôt que de dépenser 1,2M€ de travaux de réaménagement du comité non nécessaires)
- Redonner une fibre associative au comité avec des forums et conférences avec des associations environnementales et autres
- Refuser la mise en place des bureaux libre service. Garantir un bureau par salarié et le respect des préconisations de l'INRS
- Accès des salariés à l'information syndicale par messagerie électronique
- **Améliorer l'accessibilité au site** (pistes cyclables, réseau de bus selon le besoin des salariés)



## Tourisme

- Subventionnement du train comme l'avion en passant par le comité
- **Supporter les actions collectives :**



ment du patrimoine pour le valoriser

- ◊ Sur subventionnement pour les **voyages solidaires**
- ◊ Sur subventionnement pour les **sorties des commissions** organisées par le comité
- ◊ Sur subventionnement

## REDONNER DU SENS À NOTRE COMITÉ

### Règles de subventionnement au comité

- **Rendre la subvention plus équitable :**
  - ◊ **Supprimer les limitations** liées au budget famille
  - ◊ Ajouter une **demi part pour les adultes seuls** par foyer
  - ◊ **Budget supplémentaire enfance séparé** du budget tourisme
  - ◊ Remplacement du coefficient fiscal par le **coefficient familial**, permettant de moduler la politique du comité selon les besoins des salariés
  - ◊ Chèques vacances cumulables à la subvention selon la composition familiale
- Bon d'échange anniversaire de 100€ utilisable sur une sortie culturelle du comité

## Restaurant

- **Pas de privatisation du restaurant d'entreprise**
- Amélioration continue du service. Réaménagement pour limiter les files d'attente
- Développement de la vente de produits de proximité
- Retour du buffet libre-service pour les accompagnements
- Visualisation du ticket repas de la veille. Retour des caissières
- **Augmentation de la prise en charge du prix du repas** afin de limiter l'impact de l'inflation

## Enfance



- Adapter les offres du comité selon l'âge des enfants hors budget famille
- Participation supplémentaire de 50% sur le prix des colonies de vacances
- Rentrée scolaire fortement revalorisée
- Chèque livre à l'anniversaire de chaque enfant
- Favoriser les voyages solidaires et mieux les financer



- **Retraite à taux plein à 60 ans** avec 40 annuités

- Limitation des régressions sociales induites par la nouvelle convention collective (cotation des métiers, primes d'ancienneté, ...)

- Accords d'entreprise (convention d'entreprise, RTT, intéressement, ....)
- Indemnisation des déplacements et transports domicile-travail

**Retrouvez tous les tracts diffusés durant la mandature sur le site CGT SAE Villaroche**

<https://cgtsafran.com/sae/secteur/villaroche>

